



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET
Pôle de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 27 septembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un nouveau permis de conduire, de nouveaux services à l'usager

Une semaine après la mise en œuvre du dernier volet de la réforme des permis de conduire qui correspond à la mise en circulation des nouveaux titres de conduite sécurisés au format carte bancaire, les premiers permis sécurisés ont été délivrés.

Pour faciliter à l'usager la délivrance en Préfecture, les services suivants ont mis en place depuis le 16 septembre 2013 :

- Information des usagers par SMS de la disponibilité de leur nouveau titre de conduite au guichet permis de conduire,
- Ouverture d'un guichet rapide, réservé au retrait des titres, pour limiter le temps d'attente,
- Envoi à domicile du nouveau permis de conduire aux primo-accédants et aux conducteurs ayant déclaré un vol ou une perte de leur titre,
- Mise à disposition par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés d'un centre d'appel spécialement dédié au suivi de la production de leur permis sécurisé (Centre d'appel de l'ANTS 0810 901 041 prix d'un appel local).

Il est rappelé que :

- Les permis de conduire « 3 volets rose » délivrés avant le 19 janvier 2013 sont valables jusqu'en 2033,
- L'échange de ces permis de conduire ne débutera qu'en 2015 selon des modalités qui seront précisées en temps utile.

Les permis délivrés entre le 19 janvier 2013 et le 16 septembre 2013 seront remplacés par des nouveaux titres au cours de l'année 2014. Les conducteurs concernés seront avisés personnellement par voie de courrier des démarches à effectuer.